

APRÈS L'ARRÊT ERIKA, QUEL AVENIR POUR LE PRÉJUDICE ÉCOLOGIQUE ?

Conférence sur "Après l'arrêt Erika, quel avenir pour le préjudice écologique ?", couplée à la cérémonie de remise des diplômes du Master Carrières Judiciaires

Les co-directrices du Master Carrières Judiciaires, Natacha Sauphanor-Brouillaud et Anne-Valérie Le Fur, vous invitent à assister à la conférence de Laurent Neyret sur le thème : « Après l'arrêt Erika, quel avenir pour le préjudice écologique ? ».

Cette conférence sera suivie de la cérémonie de remise des diplômes du Master Carrières judiciaires.